



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Depot-des-demandes-sectorielles-de-la-FIQ-De-meilleures-conditions-de-travail>

**Dépôt des demandes  
sectorielles de la FIQ - « De  
meilleures conditions de  
travail et d'exercice pour les  
professionnelles en soins pour  
des soins sécuritaires pour les  
patient-e-s. » - Régine Laurent**

Date de mise en ligne : lundi 10 novembre 2014

- Communiqués -

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**QUÉBEC, le 10 nov. 2014 - La Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec - FIQ, a déposé aujourd'hui, pour ses 65 000 professionnelles en soins ses demandes, sectorielles en vue de parvenir à une entente avec le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. « Ce que nous demandons, ce sont de meilleures conditions de travail et d'exercice de nos professions pour pouvoir offrir de meilleurs soins. Ce que nous voulons c'est avoir un environnement de travail plus sain pour nous et pour les patient-e-s. Les professionnelles en soins de la FIQ tiennent le réseau à bout de bras depuis trop longtemps. Ça suffit ! Le gouvernement doit nous donner les moyens de soigner selon les règles de l'art ! », a déclaré la présidente de la FIQ, Régine Laurent.**

Concrètement, les revendications sectorielles de la FIQ sont regroupées sous quatre grands thèmes :

Thème 1 : La diminution de la charge de travail ;

Thème 2 : La diminution de la précarité d'emploi ;

Thème 3 : La bonification des conditions de travail, notamment dans une perspective d'attraction-rétention ;

Thème 4 : La reconnaissance et la valorisation de la formation.

### **La diminution de la charge de travail**

(C'est connu et documenté, les professionnelles en soins du réseau de la santé sont surchargées et, paradoxalement, elles ne sont pas utilisées à leur plein potentiel. La FIQ propose une série d'actions susceptibles de diminuer la charge de travail des professionnelles en soins tout en rehaussant la qualité et la sécurité des soins aux patient-e-s. Parmi celles-ci, la stabilisation des équipes de travail et des postes, une réduction substantielle du recours à la main-d'oeuvre indépendante et la création d'un comité national sur les ratios « professionnelles en soins/patient-e-s.

« Nous le disons depuis longtemps, la FIQ est en mode solutions. Nous connaissons les problèmes du réseau de la santé, nous les vivons et les subissons tous les jours. Ce que nous proposons aujourd'hui au gouvernement, ce sont des mesures qui amélioreront notre système de santé. Nous le faisons parce que nous y croyons. Il est plus que temps que le Québec s'inscrive dans la tendance mondiale et se dote de ratios professionnelles en soins/patient-e-s. De tels ratios garantiront des soins de plus grande qualité et plus sécuritaires aux patient-e-s tout en réduisant les coûts pour l'État. Parce que c'est prouvé, dans les endroits où des ratios sont appliqués, le retour à l'urgence des patient-e-s est fortement diminué », a indiqué la présidente de la FIQ.

### **La diminution de la précarité d'emploi**

(Pour diminuer la précarité d'emploi encore trop présente chez les professionnelles en soins, la FIQ propose une série de mesures au gouvernement. Elle revendique notamment, l'obligation pour les employeurs de faire un réel exercice de planification de la main-d'oeuvre, de mettre fin à la prolifération des postes à temps partiel, l'établissement de ratios temps complet/temps partiel et une application large et uniforme de la Loi 90.

« Depuis trop longtemps, les professionnelles en soins font les frais de la mauvaise gestion. Depuis trop longtemps, le réseau de la santé se prive des compétences des professionnelles en soins. Il est temps que ça change. Des réticences persistent encore de la part des médecins afin de permettre aux professionnelles en soins d'occuper l'entièreté de leur champ de pratique, par exemple en donnant accès aux ordonnances collectives à certains titres d'emploi. Une utilisation maximale des compétences des professionnelles en soins réduirait le temps d'attente sans compter qu'autant de soins prodigués par les professionnelles en soins sont autant de réclamations en moins par les médecins à la RAMQ », a ajouté la vice-présidente de la FIQ, Line Larocque.

### **La bonification des conditions de travail, notamment dans une perspective d'attraction-rétention((**

« La situation entourant la pénurie de professionnelles en soins demeure très préoccupante. Dans ce contexte, le réseau public de santé ne peut se permettre de perdre des professionnelles en soins parce qu'il n'est pas assez attrayant au regard des conditions de travail. Le milieu de la santé, on le sait, est difficile et exigeant. De meilleures conditions de travail, une meilleure organisation du travail et une plus grande valorisation professionnelle sont autant d'éléments susceptibles d'attirer et de fidéliser les jeunes qui constituent la relève des professionnelles en soins, tout en gardant à l'emploi celles qui y sont déjà », a expliqué Régine Laurent.

La mise en place de solutions et de conditions de travail adéquates pour contrer les problèmes majeurs de pénurie de main-d'oeuvre, dans l'objectif de rendre attractif le milieu de la santé en général et le travail des professionnelles en soin en particulier, est impérative pour la FIQ.

Ainsi, des mesures favorisant l'attraction et la rétention doivent être appliquées. Pour atteindre cet objectif, certaines dispositions nationales devront être bonifiées, d'autres devront être modernisées et de nouvelles mesures devront être convenues. Les revendications de la FIQ en cette matière s'articulent sous quatre volets, soit :

La reconnaissance des responsabilités et des inconvénients ;

La conciliation famille-vie personnelle-travail ;

La bonification et la modernisation du régime d'assurance salaire ;

Et la bonification de certaines conditions de travail.

### **La reconnaissance et la valorisation de la formation((**

« La pression et les exigences envers les professionnelles en soins sont en croissance constante. Malheureusement, la reconnaissance et la valorisation de la formation de celles-ci ne croissent pas au même rythme. Au nom des professionnelles en soins, la FIQ souhaite ardemment corriger cette situation. Si nous voulons attirer de nouvelles professionnelles en soins et si nous souhaitons garder celles déjà présentes, c'est une obligation et un devoir », a indiqué Line Larocque.

C'est pourquoi la FIQ revendique, entre autres : la reconnaissance automatique du baccalauréat pour les infirmières ; la reconnaissance des formations, qu'elles soient requises ou non, l'uniformisation de la valeur des différents « /Bac/ » pour les infirmières ; la création de certains titres d'emploi de promotion ; des libellés, des taux et des échelles de salaire et la révision des règles de promotion pour certaines catégories d'emploi.

« Ce que nous proposons aujourd'hui, c'est le résultat du travail de milliers de professionnelles en soins de partout au Québec. C'est l'expression de la volonté des membres de la FIQ d'améliorer significativement notre système de santé tout en préservant son caractère public et universel. À travers nos revendications, nous faisons la preuve de notre bonne foi et de notre engagement à apporter des solutions, parce que notre lutte c'est celle de l'accès à des soins de qualité dans un cadre sécuritaire pour la population québécoise », a conclu Régine Laurent.